



BUDGET 2026 ET PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

DOCUMENT EXPLICATIF

Madame, Monsieur,

Le 4 décembre dernier, le conseil municipal a procédé à l'adoption de son budget pour l'année 2026, ainsi qu'à l'adoption de son programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2026, 2027 et 2028, lesquels vous sont présentés en synthèse ci-dessous, accompagné de statistiques et de variations.

Après un premier mandat du conseil à effectuer plusieurs régularisations dans le fonctionnement, avoir mis en place des projets qui étaient en attente de réalisation, avoir réalisé de grands accomplissements à plusieurs égards, dont la construction de l'usine d'épuration, la mise en place du puits PE-7 et la mise en place et l'amélioration d'infrastructures, le conseil est très heureux d'avoir une perspective de développement plus stable pour les années à venir et une vision sur les différents aspects de la gestion municipale, dont la qualité de vie des citoyens, le développement de notre territoire ainsi que l'eau qui demeure une priorité.

Le conseil a étudié avec attention chaque dépense pour adopter un budget équilibré, qui se maintient dans les 4 millions de dollars, afin de poursuivre la qualité des services offerts. L'année 2025 n'avait subi aucune augmentation de taxation. Pour l'année 2026, il n'y a pas d'augmentation de la taxation. Même si certains frais sont à la hausse, d'autres demeurent stables ou sont à la baisse, ce qui maintient un budget équilibré et sans grande variation. Toutefois, relativement à la valeur de votre propriété, incluant le terrain et les bâtiments, vous pouvez avoir une légère variante à la hausse ou à la baisse, due à votre valeur foncière au nouveau rôle d'évaluation.

Malgré les efforts faits depuis les deux dernières années à ne pas avoir d'augmentation de la taxation, nous tenons à préciser qu'il faut considérer la situation économique actuelle et que nous devons demeurer conscient pour les années futures de l'augmentation du taux d'inflation, des coûts des dépenses nécessaires au fonctionnement normal et de la réparation, l'entretien et des ajustements requis aux différentes infrastructures municipales qui ne cessent de fluctuer à la hausse. De plus, il est à prendre en compte que certaines dépenses demeurent très onéreuses et hors de notre contrôle, comme les contributions à payer aux organismes externes obligatoires, par exemple : la Sûreté du Québec, la MRC, le RIAM, le SPAD, etc., sur lesquelles nous n'avons aucun pouvoir sur les sommes à payer.

Pour cette année, le plan triennal d'immobilisations (PTI) a été adopté avec un montant d'investissement supérieur à l'année dernière, mais avec un montant de taxation moindre, en considération des subventions à être demandées pour accomplir lesdits projets. Il faut tenir compte que certaines subventions ne sont pas disponibles ou non confirmées ou dont les montants étaient inconnus lors de la production du budget. Le conseil s'assure de ne pas négliger les infrastructures et les services. Les projets en immobilisations atteindront un peu plus de 1,6 million de dollars en 2026. Les investissements du PTI sont principalement au niveau du réseau routier, du réseau pluvial, de la recherche en eau et des habits de combat incendie, du projet d'agrandissement du garage municipal et de la réfection des toitures de galerie et du balcon du presbytère.

Le conseil a maintenu sa décision prise en 2024 qui permet aux citoyens d'acquitter leur compte de taxes à raison de quatre (4) versements égaux, selon les dates déterminées, ce qui aidera à répartir les paiements dans l'année.

Le Règlement de taxation numéro 645-2025 a également été adopté et est disponible sur le site Internet de la Municipalité. Vous pourrez y consulter l'ensemble de tous les taux de taxation pour l'année 2026.

Bonne lecture!

INFORMATIONS BUDGÉTAIRES ET FISCALES

STATISTIQUES	2025	2026
Évaluation foncière imposable	431 428 800 \$	534 612 400 \$
Évaluation moyenne d'une résidence unifamiliale	288 729 \$	368 865 \$
Pourcentage du niveau du rôle par rapport à la valeur réelle	77%	100%
Pourcentage du budget consacré au service de la dette	5,49%	13,33%

TAUX DE TAXATION (en résumé)	2025	2026	
Taxe sur la valeur foncière	Foncier général (taux de base)	0,5999 \$	0,4960 \$
	Immeubles non résidentiels	0,6160 \$	0,5500 \$
	Terrains vagues desservis	1,1998 \$	0,9919 \$
	Immeubles agricoles	0,5378 \$	0,4837 \$
Taxe foncière spéciale investissement	Aqueduc	0,0231 \$	- \$
	Égout	0,0323 \$	- \$
Tarification pour services résidentiels	Aqueduc - Tarif de base	588,50 \$	400,63 \$
	Égout - Tarif de base	248,69 \$	268,07 \$
	Matières résiduelles	155,00 \$	202,00 \$
	Vidanges septiques	120,00 \$	120,00 \$

COMPARAISON DES BUDGETS 2025 ET 2026

REVENUS	2025	2026
Taxes	3 750 240 \$	3 858 765 \$
Paiements tenant lieu de taxes	13 850 \$	14 900 \$
Transferts	320 800 \$	486 070 \$
Services rendus	77 330 \$	76 500 \$
Imposition de droits	68 000 \$	72 000 \$
Amendes et pénalités	18 000 \$	22 000 \$
Intérêts	14 030 \$	27 000 \$
Autres revenus	34 000 \$	3 000 \$
TOTAL DES REVENUS	4 296 250 \$	4 560 235 \$

CHARGES	2025	2026
Administration générale	820 020 \$	815 280 \$
Sécurité publique	561 900 \$	573 740 \$
Transport	912 650 \$	912 260 \$
Hygiène du milieu	862 400 \$	893 110 \$
Santé et bien-être	5 500 \$	2 200 \$
Aménagement, urbanisme et développement	86 300 \$	91 900 \$
Loisirs et culture	328 750 \$	335 050 \$
Frais de financement	102 140 \$	272 140 \$
Activités d'investissement	368 090 \$	328 555 \$
Remboursement de la dette à long terme	248 500 \$	336 000 \$
TOTAL DES CHARGES	4 296 250 \$	4 560 235 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES ET AFFECTATIONS	2025	2026
Excédent de fonctionnement non affecté	221 000 \$	307 165 \$
Excédent de fonctionnement affecté	150 450 \$	10 000 \$
Fonds de roulement	2 640 \$	2 640 \$
Fonds réservé élections	(6 000) \$	8 750 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	368 090 \$	328 555 \$

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS PAR FONCTION	2 026 \$	2 027 \$	2 028 \$	TOTAL
Administration générale	65 000 \$	- \$	- \$	65 000 \$
Sécurité publique	24 000 \$	57 000 \$	- \$	81 000 \$
Transport	737 730 \$	233 100 \$	625 000 \$	1 595 830 \$
Hygiène du milieu	685 500 \$	3 150 000 \$	2 710 000 \$	6 545 500 \$
Santé et bien-être	- \$	- \$	- \$	- \$
Loisirs et culture	180 000 \$	- \$	- \$	180 000 \$
TOTAL	1 692 230 \$	3 440 100 \$	3 335 000 \$	8 467 330 \$

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS PAR MODE DE FINANCEMENT	2 026 \$	2 027 \$	2 028 \$	TOTAL
Financement à long terme	- \$	529 000 \$	731 667 \$	1 260 667 \$
Activités de fonctionnement	317 165 \$	272 025 \$	383 333 \$	972 523 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	290 500 \$	- \$	50 000 \$	340 500 \$
Revenus reportés carrières et sablières	37 000 \$	- \$	75 000 \$	112 000 \$
Revenus autres	- \$	- \$	- \$	- \$
Revenus de transfert	1 047 565 \$	2 639 075 \$	2 095 000 \$	5 781 640 \$
TOTAL	1 692 230 \$	3 440 100 \$	3 335 000 \$	8 467 330 \$

Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot

421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot, J0H 1M0

Téléphone: 450 791-2455 * Courriel: mun@saintehelenedebagot.com * Site: <https://www.saintehelenedebagot.com>